



A Lille le 22 Novembre 2017,

SANS HONTE, NI FOI, NI LOI

Ce jour, les 7 responsables syndicaux se sont vus assignés en justice par le SDIS 59. Cette audience devrait se tenir le 28 novembre 2017, 8h30 (date et modalité suivront) au tribunal de grande instance de Lille (pénal). (Pièce jointe).

Après une première analyse du dossier, Il est évident qu'il s'agit d'une tentative d'intimidation et de déstabilisation, cette dernière confirme une nouvelle fois que les revendications sont les bonnes.

UNE OMBRE PLANE SUR LE SDIS ...

Le directeur tente d'imposer SA loi dans le sdis de manière éhontée et d'instaurer la peur, bizarre, ce sont des pratiques historiques non glorieuses.

**PERSONNE NE NOUS ENLEVERA NOS DROITS À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION
AUCUNE INSTITUTION OU PERSONNE N'EST AU DESSUS DE LA CONSTITUTION**

De ces faits, et comme voté en AG,

**RDV le 28 Novembre, 17h
Sur le parking de l'hôtel Olivarius
6 avenue du Halley 59650 Villeneuve d'Ascq**